

Le 5 juin, 2009  
Lettre à l'éditeur

Depuis plus de deux ans, le Front commun pour la justice sociale revendique l'abolition de la politique de l'unité économique. Cette politique veut que le montant d'argent accordé à un récipiendaire de l'aide au revenu soit déterminé selon le revenu collectif de la maisonnée. Donc si un bénéficiaire partage un logement avec une autre personne, qu'elle soit sa conjointe ou non, son chèque d'aide au revenu est coupé ou supprimé.

Cette politique est honteuse. Le cas de la famille Arseneau, discuté dans l'Acadie Nouvelle du 1<sup>er</sup> juin 2009 (p.9), en est une preuve. Parce que Raynald et Marie-Anne Arseneau ont accueilli leurs mères âgées et la sœur handicapée de Raynald pour les soigner, leur aide au revenu a été supprimée, une pension de vieillesse a été coupée et leurs cartes de médicaments ont été révoquées. Pourtant, le Ministère de développement social dit qu'il « se soucie vraiment des gens et de leurs problèmes, » que ses « clients » sont traités avec respect et empathie (Rapport annuel, p.11).

Le Front commun a déjà rencontré la Ministre du développement social Mary Schryer pour exprimer son désaccord avec la politique de l'unité économique. Nous avons aussi déposé des documents expliquant l'injustice de cette politique. Le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick s'est également prononcé contre et nous avons récemment publié un document, endossé par 19 organisations, demandant l'abolition de cette politique injuste.

La Ministre Schryer doit agir maintenant. Les gens vivant en situation de pauvreté ne devraient pas avoir à attendre un plan de réduction de la pauvreté pour voir une politique se faire modifier.

Jean Claude Basque  
(506)851-7086  
96 Ave Norwood. No 208  
Moncton, NB  
E1C 6L9